

Parc Automobile - Approvisionnement en carburants pour l'année 1997 - Appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer le fonctionnement des véhicules du Parc Automobile de la Ville, il est procédé à l'achat de différents carburants (essence, super, gazole), suivant la procédure des marchés à bons de commande avec consultation permanente.

L'approvisionnement s'effectue au fur et à mesure des besoins auprès des pétroliers pratiquant les prix les moins élevés.

Le montant global de la dépense pour 1997 étant évalué à environ 3 700 000 F TTC, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les différents marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) modifiant le montant initial de ces marchés, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1997.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.